

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 76 Sociologie et politique de l'éducation			
Code	PEGL3B76LG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be) HELHa Loverval Laurent DIVERS (laurent.divers@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGL3B76LGA Sociologie et politique de l'éducation

10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie et politique de l'éducation			
Code	22_P EGL3B76LGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Aujourd'hui, l'école est sortie de sa tour d'ivoire pour s'intégrer pleinement dans la société du 21^e siècle; elle est un objet sociologique à part entière. Aussi l'enseignant constitue-t-il désormais un rouage actif de cette communauté. Dès lors, les futurs enseignants doivent prendre conscience de l'importance de leur rôle dans la socialisation des citoyens à venir.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable d'analyser certaines dimensions du système scolaire à la lumière de la sociologie et politique de l'éducation

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Après une définition de la sociologie de l'éducation et une présentation des objectifs de cette discipline, les fonctions individualisantes et sociales du système scolaire sont présentées. Est analysé le paradoxe scolaire en termes des rôles de reproduction et de transformation de l'école. Ces contenus sont abordés en vue d'apporter un regard macro sur des situations concrètes de classe.

Démarches d'apprentissage

Exposés, vidéos, lectures illustrent les concepts présentés. Des moments de questionnement, de réflexion sont proposés aux étudiants afin de susciter un regard critique sur ces mêmes contenus.

Ces contenus permettront d'analyser de manière critique les politiques d'éducation passées et à venir.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un examen blanc sera planifié en cours de quadrimestre afin d'aider les étudiants à mieux cerner les attendus du cours.

Une séance sera entièrement dédiée aux questionnements des étudiants concernant le cours.

Sources et références

Draelants, Hugues ; Dupriez, Vincent ; Maroy, Christian. Le système scolaire en Communauté française. Centre de recherche et d'information socio-politiques - CRISP : Bruxelles (2003).

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit Q1.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).